

	1
modèle	
no d'identification	
date de l'achat	
expiration de la garantie	
Faire remplir par le concessionnaire au moment de la vente	J
ESTAMPILLE DU CONCESSIONNAIRE	\

SERVICE APRÈS-VENTE BOMBARDIER INC. VALCOURT, QUÉBEC CANADA, JOE 2LO



Les marques de commerce suivantes sont des marques de Bombardier Inc.

BOMBARDIER EVEREST SKI-DOO CITATION ALPINE OLYMPIQUE SPIRIT BLIZZARD T'NT CARRY-BOOSE NORDIK ÉLAN **SKANDIC** ÉLITE SAFARI* GRAND PRIX SPÉCIAL

MOTO-SKI **FUTURA NUVIK** MIRAGE SUPER SONIC **ULTRA SONIC**

SONIC

AVANT-PROPOS

Ce Manuel du conducteur ainsi que le "Guide de sécurité pour le motoneigiste" ont pour but d'aider le conducteur de motoneige à se familiariser avec son véhicule, son fonctionnement et les différentes phases de son entretien, et de lui fournir de précieux conseils au regard d'une conduite sûre. Chacun de ces manuels devrait être gardé en permanence dans le véhicule.

Pour toute question concernant la garantie et ses applications, veuillez consulter la section "Questions les plus fréquentes", ou adressez-vous à votre concessionnaire.

Le présent manuel fait usage des symboles qui suivent.



ATTENTION: Avertit d'un risque d'endommagement du véhicule ou d'une pièce.

REMARQUE: Annonce une information supplémentaire.

Une bonne compréhension des informations données dans ce manuel permettra au conducteur d'utiliser son véhicule de façon adéquate.

AVERTISSEMENT: Les moteurs et pièces composantes identifiés dans ce manuel ne devraient pas être utilisés avec des produits autres que ceux mentionnés en page couverture de ce manuel.

La plupart des données sont imprimées à la fois en unités métriques et en unités ordinaires (système anglais). Dans les cas où il n'est pas nécessaire d'obtenir une grande précision, certains résultats de conversion sont complétés en chiffres ronds, pour plus de facilité.

Pour de plus amples informations sur l'entretien et la réparation, il est possible d'obtenir du fabricant un Manuel de réparation complet.

SÉCURITÉ SUR MOTONEIGE

Prenez toujours les précautions suivantes:

- Vérifiez si l'accélérateur fonctionne librement avant de faire démarrer le moteur.
- Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la courroie d'entraînement, le garde-courroie et/ou le garde-poulie ne sont pas en place.
- Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la chenille n'est pas en contact avec le sol.
- Il est dangereux de mettre le moteur en marche lorsque le capot n'est pas en place.
- L'essence est un liquide inflammable, donc dangereux. Pour vous en servir, choisissez un endroit bien aéré et arrêtez le moteur. Ne fumez pas. Tenez loin de la flamme nue et des étincelles. Si vous décelez des émanations d'essence, vous devrez en déterminer la cause immédiatement et remédier à cette situation.
- Maintenez toujours votre véhicule en parfait état.
- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler sur l'asphalte, la terre battue ou autres surfaces abrasives. Il en résulte une usure excessive des pièces.
- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques. Cette pratique est d'ailleurs interdite dans la plupart des provinces et des états.

- N'installez que des pièces de rechange standard et jamais de plaques pour augmenter l'écartement des skis, de pare-chocs ou de portebagages, etc., car ces pièces pourraient compromettre la stabilité et la sûreté du véhicule. Évitez d'ajouter des accessoires qui modifieraient la forme de base du véhicule.
- Pour arrêter le moteur, actionnez l'interrupteur d'urgence ou le capuchon coupe-circuit, ou coupez le contact avec la clé.
- Si le véhicule est remisé à l'extérieur, le recouvrir d'une bâche opaque.
- Ne lubrifiez pas les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leur gaine.
- N'effectuez que les opérations d'entretien et de lubrification décrites dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être à l'arrêt.
- Nettoyer et vérifier les phares.

AVERTISSEMENT: Si, lors de réparation ou de démontage, il y a lieu de déposer un contre-écrou de nylon, toujours le remplacer par un neuf. Serrer au couple recommandé dans le Manuel de réparation.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE DE TOUS LES PASSAGES MARQUÉS "AVER-TISSEMENT" ET "ATTENTION" QUI SE TROUVENT DANS CE MANUEL ET SUR LE VÉHICULE.

Ce véhicule est fabriqué de pièces dont les dimensions sont calculées en unités métriques. Toutes les attaches sont conformes au système métrique et ne doivent pas être remplacées par des attaches aux mesures anglaises ordinaires. L'utilisation d'attaches inadéquates ou l'agencement des deux (2) types d'attaches peut entraîner des dommages au véhicule ou d'éventuelles blessures à son conducteur.

CE MANUEL DOIT DEMEURER AVEC LE VÉHICULE AU MO-MENT D'UNE REVENTE.

TABLE DES MATIÈRES...

GARANTIE LIMITÉE 1984	
QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES	
LISTE DES DISTRIBUTEURS	
IDENTIFICATION DU VÉHICULE	
COMMANDES Manette de l'accélérateur, manette du frein, interrupteur d'allumage/éclairage, commutateur d'éclairage, interrupteur d'urgence, capuchon coupe-circuit, démarreur manuel, amorceur, décompresseur, guidon ajustable, indicateur de vitesse, indicateur du niveau d'essence, ouverture du capot, coffret de rangement, support pour bougies, support pour courroie d'entraînement de rechange, attelage	1
RODAGE Rodage, révision - 10 heures, vérifications à effectuer	1
CARBURANT Type d'essence recommandé, type d'huile recommandé, système d'injection d'huile, rapport essence/huile et méthode de préparation du mélange, tableau de mélange essence/huile	1
AVANT DE DÉMARRER Vérifications à effectuer	
DÉMARRAGE Démarrage manuel, dernière vérification, démarrage d'urgence	
LUBRIFICATION Fréquence, mécanisme de direction, essieu moteur, roulement du support de l'arbre de renvoi, suspension à glissières, niveau d'huile du carter de chaîne, système d'injection d'huile, poulie motrice	
ENTRETIEN Tableau, dépose du garde-courroie, dépose de la courroie d'entraînement, état de la courroie d'entraînement, courroie d'entraînement neuve, état du frein, réglage du frein, réglage du contacteur du feu d'arrêt, bougie(s), état de la suspension, réglage de la suspension, état de la chenille, tension et alignement de la chenille, poulie motrice, mécanisme de direction, réglage de la direction, attaches du silencieux, écrous de culasse, écrous du support moteur, réglage du carburateur, système à injection d'huile, courroie du ventilateur, visée du faisceau, remplacement des l'ampoules, inspection générale	
REMISAGE Chenille, suspension, skis, commandes, carter de chaîne, poulie motrice, lubrification du moteur et de l'amorceur, réservoir à essence et carburateur, châssis, inspection générale	
MISE EN ORDRE Vérifications à effectuer	
INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT	
OUTILS	
FICHE TECHNIQUE	
SCHÉMA DE CÂBLAGE	
GUIDE SI	
CHANGEMENT D'ADRESSE OU TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ	

GARANTIE LIMITÉE 1984.

1 - DURÉE

BOMBARDIER® INC., en tant que fabricant, garantit chaque motoneige SKI-DOO® 1984 vendue au détail, comme véhicule neuf et non utilisé,par un concessionnaire autorisé SKI-DOO pour:

12 mois consécutifs.

2 - CE QUE BOMBARDIER FERA

Pendant ladite période de garantie, BOMBARDIER s'engage à réparer et/ou remplacer, à son choix, les pièces qui, dans des conditions normales d'usage et d'entretien, présenteront une défectuosité de matériau et/ou de fabrication. Le remplacement par une pièce d'origine BOMBARDIER et/ou la réparation sera effectuée sans frais de pièces ou de main-d'oeuvre, par un concessionnaire autorisé SKI-DOO.

3 - TOUT TRAVAIL SOUS GARANTIE SERA EFFECTUÉ À LA CONDITION SUIVANTE

Que le client présente au concessionnaire chargé du travail, la copie cartonnée de la Carte d'enregistrement de garantie BOMBARDIER qu'il a reçue du concessionnaire à l'achat de son véhicule.

4 - TRANSFERT

La présente garantie peut être transférée au(x) propriétaire(s) subséquent(s), pour le reste de sa durée, à partir de la date de la première vente.

5 - EXCLUSIONS — NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- Les pièces endommagées par une usure normale, comme, entre autres:
 - courroies d'entraînement
 - glissières
 - bougies
 - ampoules
 - lisses de ski
- les pièces de rechange et/ou accessoires qui ne sont pas d'origine BOMBAR-DIER;
- les dommages résultant de l'installation de pièces autres que les pièces d'origine BOMBARDIER;
- les dommages causés par un manque à satisfaire aux règles d'entretien décrites dans le Manuel du conducteur, étant entendu que toutes les opérations d'entretien y compris les frais de main-d'oeuvre, le coût des pièces, les lubrifiants, les mises au point et/ou les réglages seront aux frais du client;
- · une batterie humide;
- les véhicules concus et/ou utilisés pour fins de compétition;
- tous les accessoires facultatifs installés sur la motoneige; tous les accessoires et pièces de rechange sont assujettis à leur garantie particulière, s'il en est;
- les dommages résultant d'un accident, d'un incendie ou d'autres événements fortuits, d'une mauvaise utilisation du véhicule, d'un abus ou d'une négligence;

- les dommages résultant de l'utilisation de la motoneige sur des surfaces autres que celles de neige;
- les dommages résultant de modifications de la motoneige non approuvées par écrit par BOMBARDIER;
- les pertes subies par le propriétaire comme, entre autres, les frais de transport, remorquage, appels téléphoniques, taxi, ou tous autres dommages indirects.

6 - GARANTIE DE LA BATTERIE:

12 mois consécutifs (divisés proportionnellement).

La garantie offrira pleine protection (100%) à partir de la date d'achat de la motoneige jusqu'au 30 avril suivant. Le reste de la période de 12 mois sera divisé proportionnellement comme suit:

- 50% du 30 avril au 1er décembre
- 40% du 1er décembre au 31 décembre
- 30% du 1er janvier à la fin de la garantie

Certains états ou certaines provinces n'admettent pas l'exclusion ou la limitation portant sur les dommages imprévus ou indirects; par conséquent cette limitation ou exclusion peut ne pas s'appliquer.

7 - GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES

La présente garantie confère des droits spécifiques à son titulaire, lequel peut également avoir d'autres droits juridiques, variables d'un état à l'autre, ou d'une province à l'autre. Là où elle s'applique, la présente garantie remplace expressément toute autre garantie légale ou contractuelle, expresse ou implicite de BOMBARDIER INC., ses distributeurs et/ou ses concessionnaires autorisés, y compris toute garantie d'accommodement pour quelque raison que ce soit; autrement, la durée de la garantie implicite se limite à la durée de la présente garantie. Toutefois, certains états ou certaines provinces n'admettant aucune limite quant à la durée d'une garantie implicite, la limitation ci-avant peut ne pas s'appliquer.

Nul n'est autorisé à modifier, verbalement ou par écrit, la présente garantie ni à offrir une autre garantie que la présente. Dans le cas où cette indication ne serait pas respectée, ni BOMBARDIER ni aucune autre personne, ne pourra être tenue responsable de modifications apportées à la présente garantie.

8 - FACE À UN PROBLÈME

Face à un problème d'entretien ou à quelqu'autre difficulté, nous vous suggérons:

- d'essayer de résoudre le problème avec votre concessionnaire ou son gérant de service:
- 2. si le concessionnaire ne peut résoudre le problème, d'écrire à votre distributeur régional (voir "Liste des distributeurs" dans le Manuel du conducteur);
- 3. si votre cas n'est toujours pas réglé, de nous écrire finalement à:

Bombardier Inc. Département de Service Division des produits récréatifs Valcourt, Québec, Canada, J0E 2L0 Février 1983 Bombardier Inc. Valcourt, Québec, Canada, J0E 2L0

^{*}Marques de commerce de Bombardier Inc.

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

- Q: Pourquoi ma motoneige doit-elle être enregistrée? Car en fait, ma facture atteste la date d'achat de mon véhicule.
 - R: Votre garantie est valide chez n'importe quel concessionnaire autorisé du produit en question. La carte d'enregistrement constitue l'élément clé fournissant au concessionnaire tous les renseignements qui lui sont nécessaires pour remplir les formules de réclamation sous garantie. Les informations qu'elle contient servent également à communiquer aux clients un éventuel rappel sécuritaire.
- Q: J'ai acheté ma motoneige dans la province de Québec, mais c'est en Ontario que je l'utilise. Est-ce que le concessionnaire de ma région en Ontario peut accepter d'effectuer sur ma motoneige les travaux couverts par la garantie?
 - R: Oui, n'importe quel concessionnaire en Amérique du Nord peut effectuer les réparations couvertes par la garantie, à condition que le client lui présente sa Carte d'enregistrement de garantie.
- Q:Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de ma motoneige?
 - R:Dans le Manuel du conducteur.
- Q: Est-ce que la garantie peut devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas ma motoneige neuve exactement comme l'indique le Manuel du conducteur?
 - R: La garantie d'une motoneige neuve ne peut devenir nulle. Toutefois, si un bris ou une panne surviennent à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conformes au Manuel du conducteur, CE bris ou CETTE panne ne seront pas couverts par la garantie. Il en va de même des opérations de mise au point effectuées par le client, comme le réglage de l'allumage, du carburateur, de l'injection d'huile et/ou du mélange d'huile.
- Q: Pourriez-vous donner quelques exemples d'usage anormal, de négligence ou d'abus?
 - R: Ce sont là des termes généraux dont le sens, dans bien des cas, se recoupe. Pour être plus précis et concret, mentionnons les exemples suivants: fonctionnement du véhicule jusqu'à épuisement d'huile, bris de la chaîne dû à un manque de lubrification, bris d'une pièce dû à une utilisation du véhicule alors qu'une autre pièce était cassée ou endommagée, etc. Pour toute question relative au fonctionnement ou à l'entretien de votre véhicule, bien vouloir consulter votre concessionnaire.

Q: Quels sont les frais qui reviennent au client pendant la période de garantie?

R: Tous les frais provenant de l'entretien normal du véhicule, des réparations non couvertes par la garantie, d'accidents, de collisions, de même que le coût de l'huile et des bougies, ainsi que les dommages indirects, comme le stipule la garantie.

Q: Les pièces de rechange d'origine Bombardier utilisées lors de réparations sous garantie sont-elles couvertes par la garantie?

R: Oui, toute pièce d'origine Bombardier installée lors d'une réparation sous garantie par un concessionnaire autorisé est couverte jusqu'à expiration de la garantie du véhicule.

Q: Si je vends ma motoneige pendant que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la période de garantie?

R: Oui, pourvu que le véhicule ait déjà été enregistré auprès du fabricant. Il faut, de plus, que la carte de transfert de propriété qui se trouve à la fin de ce manuel, soit remplie et expédiée à Bombardier Inc.

Q: Comment puis-je obtenir de l'aide, advenant un problème?

R: Votre concessionnaire et Bombardier Inc. sont particulièrement soucieux de votre satisfaction, en tant qu'acheteur d'un produit Bombardier.. Normalement tout problème qui pourrait survenir relativement à l'achat ou à l'utilisation de votre motoneige sera réglé par la division du Service ou celle des Ventes, chez votre concessionnaire. Toutefois, il est bien évident qu'en dépit des meilleures intentions de chaque personne en cause, certains malentendus peuvent parfois se produire. Ainsi, en cas de problème qui n'aurait pas été résolu à votre satisfaction, nous vous suggérons de discuter de votre problème avec un des gérants chez votre concessionnaire. Il arrive souvent que les plaintes résultent d'un problème de communication et l'un des gérants saura alors régler promptement la question. Si le problème a déjà été soumis au gérant des ventes ou au gérant de service, contacter le concessionnaire luimême ou le gérant général.

LISTE DES DISTRIBUTEURS

DISTRIBUTEURS CANADIENS

BOMBARDIER INC.
DISTRIBUTEUR DE L'EST DU CANADA
Division Atlantique
C.P. 670
Shediac, Nouveau-Brunswick, E0A 3G0
(506) 386-6117
Îles-de-la-Madeleine, Nouvelle-Écosse,
Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard

Division Québec 1350 Boulevard Nobel Boucherville, Québec, J4B 1A1 (514) 655-6121 Province de Québec

Division de l'Ontario 230 Bayview Drive Barrie, Ontario, L4N 4Y8 (705) 728-8600 Province de l'Ontario

BROOKS EQUIPMENT LIMITED 1616 King Edward Street C.P. Box 985 Winnipeg, Manitoba, R3C 2V8 (204) 633-7247 Colombie Britannique, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Yukon

CHARLES R. BELL LIMITED Terre-Neuve, Labrador Bureaux

C.P. 1050 Corner Brook, Terre-Neuve, A2H 6J3 (709) 634-3533

- 81 Kenmount Road
 C.P. 8127
 St-Jean, Terre-Neuve, A1B 3N1 (709) 722-6700

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON 165 Boulevard Hymus Pointe-Claire, Québec, H9R 1G2 (514) 697-8500 Territoires du Nord-Ouest, District de Franklin, Keewatin

DISTRIBUTEURS AMÉRICAINS

BOMBARDIER CORPORATION Tous les états (sauf Alaska)

BUREAUX DE SERVICE

- East Main Street Road Malone, New York 12953 (518) 483-4411
- 4505 West Superior Street C.P. 6106
 Duluth, Minnesota 55806
 (218) 628-2881
- C.P. 1569
 Idaho Falls, Idaho, 83401
 (208) 529-9510

BUREAU NATIONAL DES VENTES

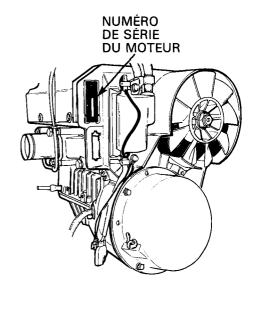
- O'Hare Lake Plaza 2350 Devon Avenue Suite 150 Des Plaines, Illinois 60018 (312) 298-9540

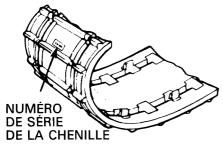
MILLER EQUIPMENT AND RECREATIONAL CENTER 1049 Whitney Road Anchorage, Alaska 99501 (907) 274-9513 Alaska

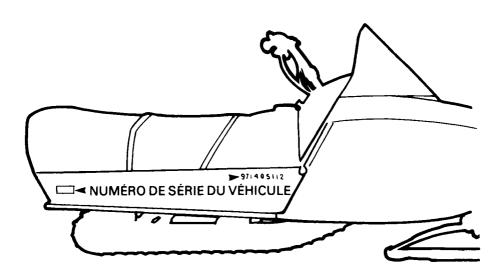
IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Pour une raison ou pour une autre, il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, les numéros de série de votre motoneige (moteur, chenille, châssis). Ce serait le cas, par exemple, lors d'une réclamation à la garantie ou si votre véhicule était volé.

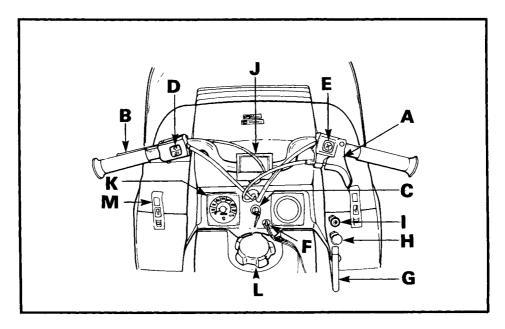
C'est pourquoi, nous vous indiquons la façon de retrouver facilement les numéros de série dont vous pouvez avoir besoin.







REMARQUE: Il est fortement recommandé de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurances. Cette précaution s'avérerait sûrement des plus utiles en cas de vol.



- A) Manette de l'accélérateur
- B) Manette du frein
- C) Interrupteur d'allumage/éclairage
- D) Commutateur d'éclairage E) Interrupteur d'urgence
- F) Capuchon coupe-circuit
- G) Démarreur manuel
- H) Amorceur
- A) Manette de l'accélérateur

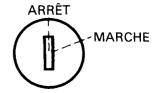
Fixée à la poignée droite du guidon. Le régime du moteur augmente et l'embrayage s'effectue en fonction de la pression exercée sur la manette de l'accélérateur. Le moteur revient automatiquement au ralenti dès que l'on relâche la manette.

B) Manette du frein

Fixée à la poignée gauche du guidon. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette, de même qu'au type de terrain et de neige.

- Décompresseur (Citation 3500 seulement)
- Guidon aiustable
- K) Indicateur de vitesse (Skandic seulement)
- Indicateur du niveau d'essence/ bouchon du réservoir
- M) Ouverture du capot

C) Interrupteur d'allumage/ éclairage



Interrupteur à 2 positions (MARCHE/ ARRÊT). Pour faire démarrer le moteur, tourner la clé vers la droite (position MARCHE); pour l'arrêter, tourner vers la gauche (position AR-RÊT).

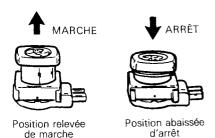
Tous les feux s'allument automatiquement lorsque le moteur démarre.

D) Commutateur d'éclairage

Placé sur la poignée gauche du guidon, le commutateur permet d'orienter le faisceau vers le haut (feu de route) ou vers le bas (feu de croisement).

E) Interrupteur d'urgence

Interrupteur à deux positions placé sur la poignée droite du guidon. Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, pousser le bouton en position abaissée d'arrêt et appliquer simultanément les freins. Pour que le moteur démarre, le bouton doit être en position relevée de marche.

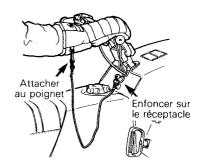


Dès la première sortie, le conducteur devrait se familiariser avec ce dispositif en l'actionnant à plusieurs reprises. Il développera ainsi un réflexe qui lui sera très utile en cas d'urgence.

AVERTISSEMENT: Si le dispositif a été actionné dans une situation d'urgence, il faut repérer et corriger la défaillance avant de remettre le moteur en marche.

F) Capuchon coupe-circuit

Rattacher la corde du dispositif au conducteur (par exemple au poignet). Bien enfoncer le capuchon sur son réceptacle avant de faire démarrer le moteur.



En cas d'urgence, retirer le capuchon de son réceptacle et le moteur s'arrêtera automatiquement.

REMARQUE: Le capuchon doit toujours être bien en place pour que le moteur fonctionne.

AVERTISSEMENT: Si le capuchon coupe-circuit a été actionné pour cause d'urgence, il faut repérer et corriger la défaillance avant de remettre le moteur en marche.

G) Démarreur manuel

Dispositif à rebobinage automatique, placé du côté droit du véhicule.

Pour faire démarrer le moteur, tirer la poignée.

H) Amorceur

Commande à deux positions. Tirer et pousser 2 ou 3 fois le bouton pour faire fonctionner le dispositif. Toujours actionner l'amorceur pour démarrer lorsque le moteur est froid. L'emploi en est cependant inutile lorsque le moteur est encore chaud.

I) Décompresseur

(Citation 3500 seulement)

Tirette à 2 positions OUVERT/FER-MÉ). Pour l'actionner, tirer complètement.

ATTENTION: Le décompresseur facilite le démarrage, en réduisant la compression du moteur. Repousser la tirette dès que le moteur est en marche pour ne pas endommager ce dernier.

J) Guidon ajustable

- Déposer le couvercle du guidon.
- Desserrer les quatre (4) boulons du guidon.
- Régler le guidon à la position désirée.

AVERTISSEMENT: Ne pas régler le guidon à une position trop élevée afin d'éviter que la manette de frein ne vienne en contact avec le parebrise, dans les virages.

- Le fixer en place en serrant les quatre (4) boulons à 26 N•m (19 lb-pi).
- Réinstaller le couvercle du guidon.

K) Indicateur de vitesse

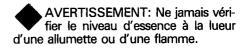
(Skandic seulement)

Dispositif relié directement à l'essieu moteur. Un cadran à lecture directe indique la vitesse et un odomètre enregistre la distance totale parcourue.

Le bouton de remise à zéro du totalisateur journalier se trouve sur le boîtier de l'indicateur de vitesse. Pour remettre à zéro, ouvrir le capot et tourner le bouton noir jusqu'à ce que le cadran n'indique que des zéros.

L) Indicateur du niveau d'essence/bouchon du réservoir

Pour vérifier le niveau d'essence, dévisser le bouchon du réservoir et sortir la jauge.



M) Ouverture du capot

Tirer les attaches vers le bas pour décrocher le capot du dispositif d'ancrage.

REMARQUE: Soulever doucement le capot jusqu'à ce que le dispositif de retenue le maintienne ouvert.

AVERTISSEMENT: Il est dangereux de mettre le moteur en marche lorsque le capot n'est pas en place, fermé ou attaché.

Coffret de rangement

Placé sous le capot. Pour y accéder, basculer ce dernier. Le meilleur endroit pour remiser les câbles, la trousse de premiers soins, etc.

Support pour bougies

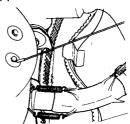
Les bougies de rechange peuvent être rangées dans les orifices spécialement prévus dans le silencieux d'admission.



Support pour courroie d'entraînement de rechange

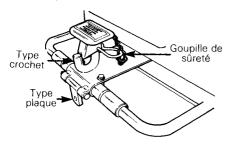
Une courroie de rechange peut être fixée dans la pince de la coque.

AVERTISSEMENT: Lors de la dépose ou de l'installation de la courroie d'entraînement, prendre garde de ne pas se brûler sur la tuyauterie d'échappement.



Attelage

(Skandic seulement)



Fixé au pare-chocs arrière, l'attelage comporte deux points d'attache: l'un de type crochet, l'autre de type plaque. Une goupille de sûreté est fournie afin de verrouiller l'attache de type crochet.

AVERTISSEMENT: Pour tirerune carriole ou une remorque, toujours s'assurer de verrouiller l'attache de type crochet ou plaque avec une goupille de sûreté.

Les carrioles et les remorques tirées par une motoneige doivent être chargées de façon à obtenir le plus bas centre de gravité possible. Utilisez une barre de retenue rigide. Lorsque vous avez des passagers en remorque, conduisez modérément et évitez les terrains inégaux. De plus, lorsque vous traversez une route, faites descendre les passagers de la remorque. Tout véhicule remorqué devrait être muni de bandes réfléchissantes de chaque côté et à l'arrière.

RODAGE.

Les moteurs Bombardier-Rotax doivent subir une période de rodage avant de fournir leur puissance maximale. Pendant cette période de rodage (10 à 15 heures de marche), le régime du moteur ne doit pas dépasser les 3/4 de sa puissance nette. Cependant, bien qu'il faille éviter de maintenir une vitesse élevée et de surchauffer le véhicule, il est recommandé de soumettre un moteur en cours de rodage à quelques acélérations vigoureuses ainsi qu'à de fréquentes variations de régime.

REMARQUE: (Citation 3500). Pendant la période de rodage seulement, ajouter 450 ml (16 oz) d'huile à injection Bombardier pour motoneige au premier plein d'essence.

(Skandic) Le rapport essence/ huile recommandé pendant le rodage est de 40:1. On s'assurera ainsi d'une protection accrue du moteur au cours de la phase initiale du rodage.

ATTENTION: Déposer et nettoyer les bougies après le rodage du moteur. REMARQUE: Une courroie d'entraînement neuve doit subir un rodage de 15-25 km (10-15 milles)

Révision - 10 Heures

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. Il en va de même pour une motoneige. C'est pourquoi nous vous recommandons de faire réviser votre véhicule par votre concesionnaire, et ce, à la première de ces deux éventualités: après les 10 premières heures d'utilisation ou 30 jours après l'achat.

Par la même occasion, vous pourrez discuter avec votre concessionnaire de toutes les questions auxquelles vous ne trouvez pas de réponse.

Cette vérification est laissée aux frais du client.

VÉRIFICATIONS À EFFECTUER
Réglage de l'allumage
Tension de la courroie du ventilateur (Skandic 377)
État des bougies (enlever et nettoyer)
Réglage du carburateur
Réglage de la pompe à injection d'huile (Citation 3500 seulement)
Écrous de culasse
Écrous du support moteur
Attaches du silencieux
Niveau d'huile du carter de chaîne
Niveau d'huile du système d'injection (Citation 3500 seulement)
Fonctionnement du frein et état des garnitures
Alignement des skis (état des lisses)
Bras de direction, resserrer à 60 N•m (45 lb-pi)
Boulons du guidon, resserrer à 26 N•m (19 lb-pi)
Alignement des poulies et état de la courroie d'entraînement
État, tension et alignement de la chenille
Lubrification (direction, suspension, essieu moteur, roulement du support de l'arbre de renvoi)
Circuit électrique (raccords desserrés, fils dénudés, isolant endommagé); serrage des écrous, des boulons, et des raccords
Fonctionnement du système d'éclairage (phare, feu d'arrêt, etc.), de l'interrupteur d'urgence et du capuchon coupe-circuit.

Il est recommandé de faire signer le concessionnaire à la suite de cette vérification.

Date de la révision	Signature du concessionnaire	
14		

CARBURANT

Type d'essence recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire avec ou sans plomb.

ATTENTION: Ne jamais modifier les proportions recommandées ni employer d'autres carburants, comme le naphte, le méthane, le gasohol, etc...

AVERTISSEMENT: Ne pas remplir complètement le réservoir si le véhicule doit stationner dans un endroit chaud. L'essence aurait alors tendance à se dilater et à déborder du réservoir. Toujours essuyer l'essence répandu sur le véhicule.

Type d'huile recommandé

(Tous les modèles)

Utiliser "I'huile à injection Bombardier pour motoneige" vendue par nos concessionnaires (N/P 496 0133 00 - 1 litre). Ce type d'huile demeure fluide à des températures aussi basses que -40°C (-40°F).

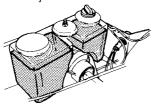
C'est un mélange d'huiles basiques et d'additifs spécialement sélectionnés qui assure une excellente lubrification, une propreté constante du moteur et un encrassement minimum des bougies.

S'il est impossible d'obtenir de "l'huile à injection Bombardier pour motoneige" utiliser "l'huile à motoneige Bombardier 50:1."

ATTENTION: Ne jamais utiliser de l'huile minérale ordinaire ni de l'huile à moteur hors-bord.

Système d'injection d'huile (Citation 3500)

Toujours maintenir un niveau suffisant "d'huile à injection Bombardier pour motoneige" dans le réservoir à huile du système d'injection.



ATTENTION: Vérifier le niveau et remplir au besoin, lors de chaque plein d'essence.

REMARQUE: Pendant la période de rodage seulement, ajouter 450 ml (16 oz) d'huile à injection Bombardier pour motoneige, lors du premier plein d'essence. On s'assurera ainsi d'une meilleure protection du moteur.

Rapport essence/huile et méthode de préparation du mélange

(Skandic)

Toujours ajouter l'huile à l'essence dans les proportions recommandées. Effectuer un mélange parfait avant de remplir le réservoir.

On ne saurait trop insister sur l'importance du mélange de carburant, car les mélanges inadéquats sont l'une des principales causes de détérioration du moteur. La proportion recommandée est de 50 volumes d'essence pour un volume d'huile (40/1 pendant le rodage).

SI

500 ml d'huile + 25 litres d'essence = 50/1

Impérial

16 oz d'huile + 5 gal Imp. d'essence = 50/1

ou

 $500 \text{ ml d'huile} + 5 \frac{1}{2} \text{ gal. Imp. d'essence} = \frac{50}{1}$

É.-U.

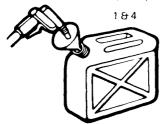
12 oz d'huile + 5 gal É.-U. d'essence = 50/1

REMARQUE: Pour faciliter le mélange, conserver l'huile à la température de la pièce.

Utiliser un récipient propre. Ne jamais effectuer le mélange dans le réservoir de la motoneige. Pour ne pas être en reste, préparer deux mélanges de 25 litres dans des récipients de plastique ou de métal.

AVERTISSEMENT: L'essence est un liquide inflammable et explosif. Il faut donc s'en servir dans un endroit aéré. Ne pas fumer. S'il se produit une émanation d'essence en cours de route, faire examiner le véhicule sans délai. Enfin, ne jamais faire le plein pendant que le moteur tourne. Par temps très froid éviter que l'essence ne vienne en contact avec la peau.

 Verser environ 4 litres (un gallon) d'essence dans un récipent propre.



2. Ajouter toute l'huile requise pour le mélange.



3. Remettre le bouchon et agiter vigoureusement le récipient.

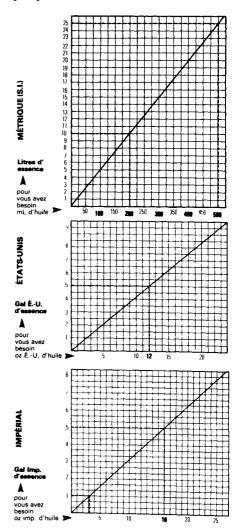


- 4. Ajouter le reste de l'essence.
- Brasser de nouveau. À L'AIDE D'UN ENTONNOIR À FILTRE FIN, verser le mélange dans le réservoir.

AVERTISSEMENT: Afin d'éviter de répandre de l'essence, toujours utiliser un entonnoir pour faire le plein.

REMARQUE: L'huile ayant tendance à se déposer, il ne faut jamais oublier de brasser le récipient avant d'utiliser un mélange déjà préparé.

TABLEAU MÉLANGE ESSENCE/HUILE (proportions de 50/1)



UTILISER L'HUILE À INJECTION BOMBARDIER

AVANT DE DÉMARRER

Vérifications à effectuer:

- Actionner la manette de l'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Celle-ci doit revenir automatiquement au ralenti dès qu'on la relâche.
- Vérifier le niveau d'essence.
- Vérifier le niveau d'huile du système d'injection. (Citation 3500 seulement)
- S'assurer que les skis et la chenille n'ont pas gelé au sol et que la direction fonctionne adéquatement.
- Actionner la manette du frein et s'assurer que le freinage est complet avant que la manette ne touche le guidon.
- S'assurer que la voie est complètement libre devant le véhicule.
- AVERTISSEMENT: Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes.

DÉMARRAGE

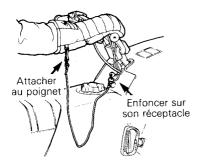
VÉRIFIER LE MÉCANISME DE L'AC-CÉLÉRATEUR.

S'assurer que l'interrupteur d'urgence est à la position MARCHE.



Position relevée avant de faire démarrer le moteur

S'assurer que le capuchon coupe-circuit est en place et que la corde en est rattachée au conducteur.



Actionner l'amorceur (tirer et pousser 2 ou 3 fois).

REMARQUE: Il n'est pas nécessaire d'actionner l'amorceur lorsque le moteur est encore chaud.

Démarrage manuel

(Tous les modèles)

Introduire la clé dans le contact et la tourner à la position MARCHE.

Tirer le décompresseur (Citation 3500 seulement).

Tirer lentement la poignée du démarreur manuel jusqu'à ce qu'elle offre une résistance, puis tirer vigoureusement. Laisser la poignée revenir lentement à sa position initiale.

AVERTISSEMENT: Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.

ATTENTION: Toujours désengager le décompresseur une fois le moteur démarré.

Dernière vérification

Avant toute promenade ou excursion, vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'urgence et du capuchon coupe-circuit. Remettre le moteur en marche.

AVERTISSEMENT: Ne pas rouler avec un véhicule dont l'interrupteur d'urgence ou le capuchon coupecircuit ne fonctionne pas. Pour arrêter le moteur, ramener la clé à "ARRÊT". Voir le concessionnaire immédiatement.

Laisser le moteur se réchauffer avant de rouler à haut régime.

Démarrage d'urgence

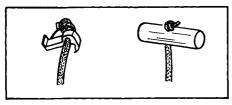
Si le câble du démarreur se rompt, faire démarrer le moteur avec le câble de secours.

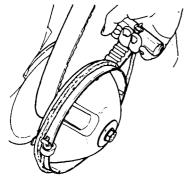
AVERTISSEMENT: Ne pas faire démarrer le véhicule au moyen de la poulie motrice, à moins d'une urgence. Faire réparer le véhicule dans le plus bref délai possible.

Citation 3500 (poulie à rouleaux et arbre rond)

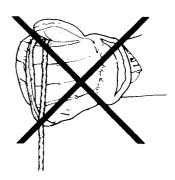
Déposer le garde-courroie du véhicule.

Assembler la pince de démarrage et la poignée au câble de secours et enrouler solidement le câble autour de la poulie motrice.





AVERTISSEMENT: Ne pas enrouler le câble autour de la main. Tirer exclusivement par la poignée de câble.



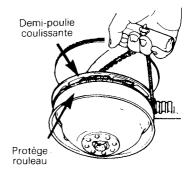
Démarrer de la facon habituelle.

AVERTISSEMENT: Après un démarrage au moyen de la poulie motrice, dans un cas d'urgence, ne pas réinstaller le garde-courroie.

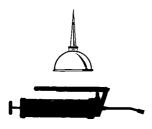
Skandic (poulie à rouleaux et arbre carré)

Déposer le garde-courroie et enrouler solidement le câble autour de la poulie motrice, entre la demi-poulie coulissante et le protège-rouleau. Faire démarrer le moteur de la façon habituelle.

AVERTISSEMENT: Pour faire démarrer le véhicule au moyen de la poulie, dans un cas d'urgence, ne pas faire de noeud à l'extrémité du câble de secours et ne pas réinstaller le gardecourroie.



LUBRIFICATION



Fréquence

La sécurité, la durée et le bon fonctionnement de votre motoneige dépendent de son entretien. Dans la plupart des cas, une performance médiocre provient d'un mauvais entretien. Quelques minutes par semaine suffisent à garder votre motoneige en parfaite condition.

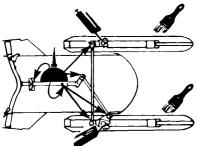
AVERTISSEMENT: Effectuer les opérations de lubrification conformément aux instructions contenues dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. Il est recommandé de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts par ce manuel.

Lubrifier la direction et la suspension tous les mois ou après chaque période d'utilisation de 40 heures. Lubrifier plus fréquemment si le véhicule est utilisé sur neige fondante, ou dans de rudes conditions.

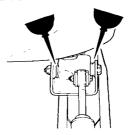
Mécanisme de direction

AVERTISSEMENT: Ne pas lubrifier les câbles de l'accélérateur et/ou du frein, ni leurs gaines.

Lubrifier les jambes de ski aux raccords de graissage jusqu'à ce que la graisse sorte aux joints. Enduire de graisse les coussinets des lames de ressort.



Huiler les boulons des coupleurs de ressorts, les joints à rotule et les douilles de la colonne de direction.



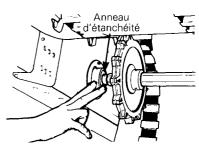
Essieu moteur

Lubrifier au raccord de graissage; se servir de graisse basse température.



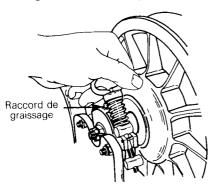
ATTENTION: Lors de la lubrification du roulement de l'essieu moteur ne pas appliquer une trop grande quantité de graisse afin d'éviter que l'anneau d'étanchéité soit éjecté de son logement.

Vérifier la position de l'anneau d'étanchéité avec le doigt.



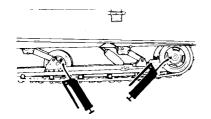
Roulement du support de l'arbre de renvoi.

Lubrifier au raccord de graissage avec de la graisse basse température.

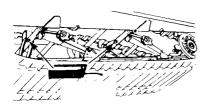


Suspension à glissières

Lubrifier les roues de support aux raccords de graissage jusqu'à ce que la graisse sorte aux joints. N'utiliser que de la graisse basse température.

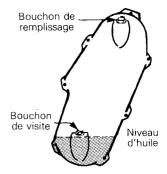


Lubrifier aussi les bras avant et arrière aux raccords de graissage.



Niveau d'huile du carter de chaîne

Vérifier le niveau d'huile en retirant le bouchon de visite.



L'huile doit arriver au bas de l'orifice de visite.

REMARQUE: La capacité du carter est d'environ 200 ml (7 oz).

Système d'injection d'huile (Citation 3500)

Toujours maintenir un niveau suffisant d'huile à injection Bombardier dans le réservoir à huile du système d'injection.

ATTENTION: Vérifier le niveau et remplir au besoin, lors de chaque plein d'essence.

Poulie motrice

(Type à rouleaux et arbre rond - Citation 3500)

Lubrifier la poulie motrice deux fois par mois ou après chaque période d'utilisation de 20 heures.

AVERTISSEMENT: La lubrification de la poulie motrice ne doit être effectuée que par un concessionnaire autorisé. Ce dernier doit également démonter, nettoyer, vérifier et lubrifier la poulie s'il y a lieu, toutes les 50 heures de fonctionnement ou à la fin de chaque saison, selon la première des deux éventualités.

ENTRETIEN

Le tableau suivant indique quelles opérations vous ou votre concessionnaire devez effectuer, et à quels intervalles. En vous conformant aux recommandations qui sont faites dans cette section, vous vous assurerez de nombreuses années de loisirs agréables et peu coûteux avec votre motoneige.

AVERTISSEMENT: N'effectuer que les opérations d'entretien contenues dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. Il est recommandé de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts par ce manuel.

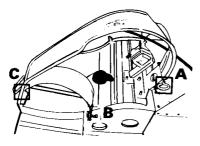
TABLEAU D'ENTRETIEN	Chaque semaine ou tous les 240 km (150 mi)	Chaque mois ou tous les 800 km (500 mi)	Une fois par année ou tous les 3200 km (2000 mi)	Voir page
État de la courroie d'entraînement	•			23
État du frein	•			23
Réglage du frein		•		24
Bougie(s)		•		24
État de la suspension		•		25
Réglage de la suspension		(au besoin)		25
État de la chenille		•		25
Tension et alignement de la chenille		•		25
Poulie motrice		•		26
Mécanisme de direction		•		27
Réglage de la direction		•		27
Attaches du silencieux		•		27
Écrous de culasse			•	28
Écrous du support moteur			•	28
Réglage du carburateur			•	28
État du filtre d'huile à injection (Citation 3500)		•		28
Réglage de la pompe d'injection d'huile (Citation 3500)			•	28
Courroie du ventilateur (Skandic 377)			•	29
Visée du faisceau du phare			•	29
Inspection générale	<u> </u>	•	,	30

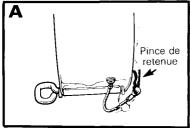
REMARQUE: Au regard d'un entretien adéquat, la révision consécutive aux dix premières heures d'utilisation du véhicule a une très grande importance.

Dépose du garde-courroie

AVERTISSEMENT: Ne pas faire tourner le moteur lorsque le gar-de-courroie n'est pas en place.

- A. Soulever le capot et retirer la pince de retenue de la goupille arrière, puis retirer la goupille.
- B. Dégager le garde du boulon de retenue central.
- C. Déposer le garde.





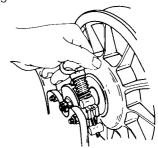


Dépose et installation de la courroie d'entraînement

AVERTISSEMENT: Lors de la dépose ou de l'installation de la courroie d'entraînement, prendre garde de ne pas se brûler sur le silencieux.

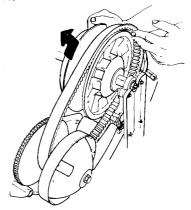
1. Déposer le garde-courroie.

 Desserrer la vis de retenue du roulement de l'arbre de renvoi et ouvrir la cage du roulement.

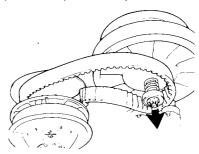


3. Ouvrir la poulie menée en tournant et poussant la demi-poulie coulissante; la maintenir ouverte.

Faire glisser la courroie par-dessus le rebord supérieur de la demi-poulie fixe.

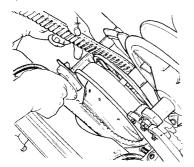


 Soulever l'arbre de renvoi d'environ 50 mm (2") et glisser la courroie entre l'arbre et la cage de roulement pour la déposer complètement.



REMARQUE: Il peut être nécessaire de desserrer le dispositif de réglage du frein afin de pouvoir soulever facilement l'arbre de renvoi.

5. Faire glisser la courroie par-dessus la poulie motrice.

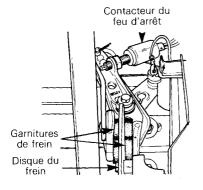


AVERTISSEMENT: Ne jamais faire démarrer ou tourner le moteur lorsque la courroie d'entraînement n'est pas installée.

Inverser les opérations pour la réinstallation.

ATTENTION: Une fois la courroie installée, s'assurer de fixer le roulement de l'arbre de renvoi en fermant la cage de roulement et en serrant solidement la vis de retenue.

AVERTISSEMENT: Après avoir installé la courroie d'entraînement, toujours s'assurer que le disque de frein est correctement installé entre les garnitures de frein et que le mécanisme de freinage est bien réglé. Vérifier le fonctionnement du feu d'arrêt.



État de la courroie d'entraînement

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, effilée ou usée de façon anormale (usure inégale, usure d'un seul côté, crampons manquants, matériau fendillé). L'usure anormale de la courroie peut provenir d'un mauvais alignement des poulies, d'un régime excessif alors que la chenille est gelée, de démarrages rapides sans réchauffement préalable, d'une poulie couverte d'ébarbures, d'huile sur la courroie ou d'une courroie de rechange tordue. Au besoin, voir le concessionnaire.

Vérifier la largeur de la courroie. Remplacer la courroie si sa largeur est inférieure à 30 cm (1 3/16 po).

Courroie d'entraînement neuve

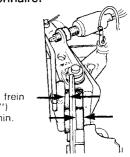
Après l'installation d'une courroie d'entraînement neuve, il est fortement recommandé d'observer une période de rodage de 25 km (15 milles).

REMARQUE: Toujours remiser une courroie de rechange de façon qu'elle conserve sa forme naturelle.

État du frein

L'efficacité du freinage est un facteur essentiel de sécurité. Ne jamais circuler sans s'être assuré du bon fonctionnement du mécanisme.

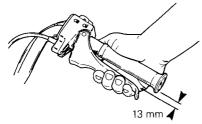
AVERTISSEMENT: Remplacer les garnitures de frein si elles ont moins de 3 mm (1/8") d'épaisseur. Voir le concessionnaire.



Garnitures de frein 3 mm (1/8") épaisseur min.

Réglage du frein

Le freinage devrait être complet lorsque la manette se trouve à environ 13 mm (1/2") du guidon.



Pour effectuer un réglage, tourner le dispositif de réglage du câble vers la gauche jusqu'à ce que le disque de frein devienne difficile à tourner, puis reculer d'environ 1 1/2 tour. Vérifier de nouveau le fonctionnement du frein.



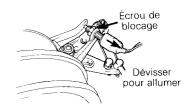
AVERTISSEMENT: Après le réglage du frein, toujours vérifier le fonctionnement du feu d'arrêt et régler au besoin.

Réglage du contacteur du feu d'arrêt

Pour vérifier le fonctionnement du contacteur du feu d'arrêt, tirer le levier de frein pour maintenir les garnitures sur le disque. Vérifier si une faible résistance se fait sentir lorsque la poulie menée est tournée. C'est la position à laquelle le feu d'arrêt devrait s'allumer.

Pour effectuer un réglage du contacteur du feu d'arrêt,

- desserrer l'écrou de blocage du contacteur;
- en tenant le levier à la position d'allumage, dévisser le contacteur pour allumer le feu d'arrêt ou le visser pour l'éteindre;

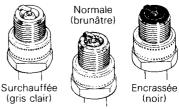


serrer l'écrou de blocage du contacteur et vérifier de nouveau le fonctionnement du feu d'arrêt.

Bougie(s)

Débrancher et enlever la(les) bougie(s). En vérifier l'état:

- bec brunâtre: fonctionnement normal
- bec noir: mélange du ralenti et/ou de haute vitesse trop riches; mélange huile/essence inadéquat; bougie(s) non conforme(s); fonctionnement prolongé au ralenti
- bec gris clair: mélange du ralenti ou de haute vitesse trop pauvre; bougie(s) non conforme(s); mélange huile/essence inadéquat; fuite à un ioint.



ATTENTION: Si l'état de la bougie ne semble pas normal consulter le concessionnaire.

À l'aide d'une jauge d'épaisseur, vérifier l'écartement de la (des) bougie(s).

Remettre la (les) bougie(s) en place et la(les) brancher.

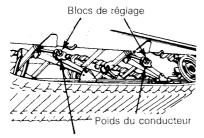
État de la suspension

Vérifier l'état de toutes les pièces de la suspension, y compris: les glissières, ressorts, roues, etc.

REMARQUE: En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières. La circulation prolongée sur neige glacée ou sablonneuse provoquera leur échauffement et leur usure prématurée.

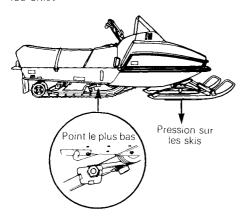
Réglage de la suspension

La suspension est réglable; à l'avant pour les conditions de surface et à l'arrière, selon le poids du conducteur.



Transfert du poids skis/chenille

Lorsque les blocs de réglage avant sont au point le plus bas, le poids porte sur les skis.



En les réglant à la position la plus élevée, on transfère le poids des skis à la chenille. Les blocs arrière sont réglés en fonction des préférences du conducteur.

ATTENTION: Prendre soin de tourner les blocs de réglage de gauche dans le sens des aiguilles d'une montre; ceux de droite dans le sens contraire. À chaque réglage, les blocs gauches et droits doivent être placés à la même hauteur.

REMARQUE: Dans des conditions de neige profonde ou sur terrain montagneux, il est fortement recommandé de placer les blocs de réglage avant à la position la plus élevée.

État de la chenille

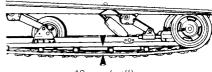
Soulever l'arrière du véhicule. Le moteur arrêté, tourner la chenille à la main. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, que les fibres ne sont pas à découvert, qu'il ne manque aucun segment protecteur ou quide et/ou qu'ils ne sont pas endommagés. Dans le cas contraire, voir le concessionnaire pour qu'il les remplace.

AVERTISSEMENT: Ne pas rouler avec un véhicule dont la chenille est coupée, tordue ou endommagée.

Tension et alignement de la chenille

Tension:

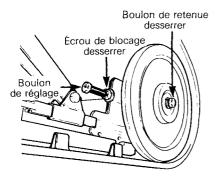
Soulever l'arrière du véhicule et l'appuyer sur un support. Laisser la suspension se détendre normalement. Voir s'il y a 13 mm (1/2") de jeu entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille. S'il y a trop de jeu, la chenille frottera sur le châssis.



13 mm (1/2")

ATTENTION: Une tension excessive occasionnera une perte de puissance et une contrainte exagérée sur les pièces composantes de la suspension.

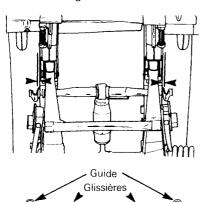
Pour ajuster la tension, desserrer le boulon de retenue de roue de support arrière et l'écrou de blocage du boulon de réglage. Ensuite, serrer ou desserrer les boulons de réglage situés du côté intérieur des roues de support arrière. S'il est impossible d'obtenir la tension adéquate, voir le concessionnaire.



REMARQUE: Le réglage de la tension et de l'alignement sont étroitement liés. Ne pas effectuer l'un sans l'autre.

Alignement:

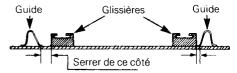
Démarrer le moteur et faire tourner lentement la chenille. Voir si celle-ci est bien centrée (distance égale de chaque côté entre le rebord des guides de chenille et les glissières).



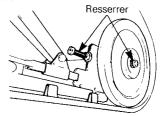
Distance égale

AVERTISSEMENT: Avant de vérifier l'alignement, s'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. S'assurer que personne ne se trouve à proximité du véhicule.

Pour aligner la chenille, arrêter le moteur, desserrer les boulons de retenue des roues de support arrière, desserrer les écrous et serrer le boulon de réglage du côté où la glissière est le plus loin des guides de chenille.



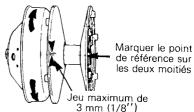
Resserrer les écrous de blocage et revérifier l'alignement. S'assurer de resserrer les boulons de retenue des roues de support árrière.



Poulie motrice

Skandic (type à rouleaux et arbre carré)

Vérifier l'état de la douille de Duralon en mesurant le jeu de la demi-poulie coulissante. Pour ce, retenir la moitié intérieure et vérifier si la demi-poulie coulissante se déplace de plus de 3 mm (1/8") dans le sens des flèches. Si tel est le cas, voir le concessionnaire.



Citation 3500 (type à rouleaux et arbre rond)

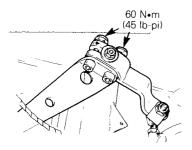
Lubrifier la poulie motrice deux fois par mois ou après chaque période d'utilisation de 20 heures.

AVERTISSEMENT: La lubrification de la poulie motrice ne doit être effectuée que par un concessionnaire autorisé. Ce dernier doit également démonter, nettoyer, vérifier et lubrifier la poulie s'il y a lieu, toutes les 50 heures de fonctionnement ou à la fin de chaque saison, selon la première des deux éventualités.

Mécanisme de direction

Vérifier la solidité des éléments du mécanisme de direction (bras de direction, boulons et barres d'accouplement, etc...) et les resserrer au besoin.

Resserrer les boulons des bras de direction à 60 N•m (45 lb-pi)



Vérifier l'état des lisses de ski et des skis. Les remplacer s'il sont plus qu'à demi-usés.

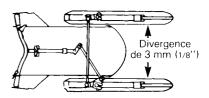
Réglage de la direction

Les skis doivent avoir une divergence de 3 mm (1/8"). Pour vérifier, mesurer la distance qui sépare les skis à l'avant et à l'arrière des lames-ressorts. Celleci doit être plus grande de 3 mm (1/8") à l'avant, lorsque le guidon est à l'horizontale.

IMPORTANT: Fermer l'avant des skis à la main, pour éliminer le jeu du mécanisme.

Pour ajuster:

Dévisser les écrous de blocage de la barre d'accouplement la plus longue; tourner la barre d'accouplement à la main jusqu'à l'obtention de l'alignement prescrit, resserrer solidement les écrous.

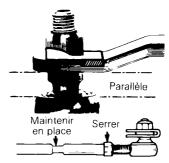


Le guidon doit en outre être à l'horizontale lorsque les skis sont orientés vers l'avant.

Pour le régler:

Dévisser les écrous de blocage de la barre d'accouplement la plus courte, tourner la barre d'accouplement à la main jusqu'à ce que le guidon soit à l'horizontale; resserrer solidement les écrous.

AVERTISSEMENT: Le logement du joint à rotule sphérique doit être parallèle au bras de direction. Maintenir le bras de direction en place pendant le serrage des écrous.

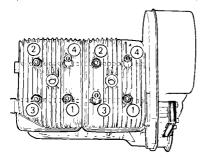


Attaches du silencieux

Le silencieux doit être solidement attaché. Vérifier les attaches. Remplacer les ressorts et/ou les resserrer au besoin

Écrous de culasse

Le moteur froid, s'assurer que le serrage des écrous de culasse présente un couple uniforme de 22 N•m (16 lb-pi).



Toujours resserrer les écrous en deux étapes dans l'ordre illustré ci-haut.

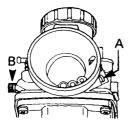
IMPORTANT: Cette vérification doit s'effectuer apres les cinq premières heures de marche.

Écrous du support moteur

Vérifier la solidité des écrous. Les resserrer au besoin.

Réglage du carburateur

ATTENTION: Ne jamais circuler lorsque le silencieux d'admission est débranché. Il pourrait en résulter de graves dommages au moteur.



A) Mélange du ralenti

Tourner complètement la vis du mélange du ralenti vers la droite (jusqu'à ce qu'une faible résistance se fasse sentir). La reculer ensuite conformément aux données.

B) Ralenti

Tourner la vis du ralenti vers la droite jusqu'à ce qu'elle vienne en contact avec le tiroir d'accélérateur puis lui faire effectuer deux (2) autres tours (réglage préliminaire). Démarrer et laisser réchauffer le moteur, puis régler le régime du ralenti conformément à la fiche technique, en tournant la vis du ralenti dans un sens ou dans l'autre.

ATTENTION: Ne pas tenter de régler le régime du ralenti avec la vis du mélange du ralenti. Il pourrait en résulter de graves dommages au moteur. S'il est impossible d'obtenir le régime approprié, voir le concessionnaire.

Système à injection d'huile (Citation 3500 seulement)

État du filtre d'huile à injection

Vérifier l'état du filtre tous les mois. S'il est obstrué, le faire remplacer par votre concessionnaire.

ATTENTION: Un filtre d'huile à injection obstrué causera une insuffisance d'huile vers le moteur et y occasionnera donc de sérieux dommages.

NOTE: Après toute période de remisage, il sera très important de faire remplacer le filtre d'huile et de faire vérifier le débit de la pompe d'injection par votre concessionnaire.

Réglage de la pompe à injection d'huile

Il est très important de régler la pompe avec précision. Tout retard à l'ouverture de la pompe peut entraîner de graves dommages au moteur.

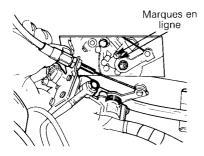
POUR VÉRIFIER LE RÉGLAGE DE LA POMPE:

Faire disparaître tout le jeu du câble d'accélérateur en serrant la manette d'accélérateur jusqu'à ce qu'une faible résistance se fasse sentir; la maintenir dans cette position. Les marques de

réglage de la pompe et du levier doivent arriver vis-à-vis l'une de l'autre. Sinon, voir le concessionnaire.

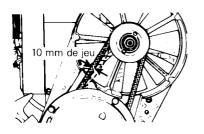
Le réglage de la pompe d'injection d'huile doit être effectué par le concessionnaire.

REMARQUE: Les marque de synchronisation de la pompe d'injection peuvent être vues à l'aide d'un miroir placé entre la coque et la pompe.



Courroie du ventilateur (Skandic 377)

Examiner la courroie et s'assurer qu'elle n'est pas fendillée ou usée de façon inégale, etc. La courroie doit avoir un jeu de 10 mm (3/8").

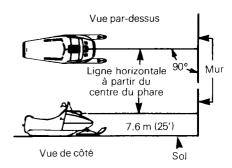


Si la courroie semble endommagée ou si la tension est inadéquate voir le concessionnaire.

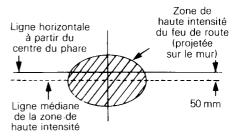
AVERTISSEMENT: Toujours réinstaller le protecteur de ventilateur.

Visée du faisceau

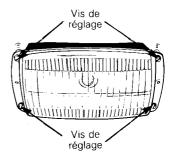
L'angle de visée du phare a déjà été réglé avant la livraison. Toutefois, si une correction est nécessaire, placer le véhicule sur une surface plane à environ 7.6 m (25') d'un mur ou d'un écran.



Après avoir allumé le feu de route, c'est-à-dire l'éclairage le plus puissant, s'assurer que le centre du faisceau lumineux du feu de route (zone de haute intensité) est à 50 mm (2") sous la ligne horizontale du phare. Le conducteur doit alors être assis sur son véhicule, et la suspension correctement réglée.

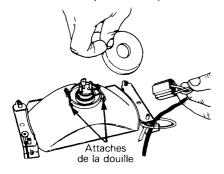


Pour effectuer un réglage, déposer les capuchon et serrer ou desserrer les quatre (4) vis de réglage.



Remplacement des ampoules

Si l'ampoule du phare est grillée, faire basculer le capot. Débrancher le connecteur du phare. Déposer l'enveloppe de caoutchouc, ouvrir les attaches de la douille et remplacer l'ampoule.



Si le feu arrière est grillé, enlever la lentille rouge et remplacer l'ampoule.

AVERTISSEMENT: Toujours vérifier le fonctionnement de chaque feu après le remplacement des ampoules.

Inspection générale

Vérifier les raccords et autres éléments du circuit électrique. S'assurer qu'il n'y a pas de fils dénudés ou d'isolants défectueux. Examiner soigneusement le véhicule et resserrer tous les boulons, écrous ou raccords. Vérifier l'usure des skis et des lisses de ski.

REMISAGE

Lorsqu'une motoneige demeure inutilisée pendant plus d'un mois (notamment en été), il faut la remiser convenablement et effectuer un certain nombre d'opérations: remplacer les pièces défectueuses, lubrifier les pièces mobiles, nettoyer le carburateur et faire en sorte que, dans l'ensemble, le véhicule soit en ordre de marche lorsque le moment sera venu de s'en servir.

AVERTISSEMENT: N'effectuer que les opérations décrite dans le présent manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être à l'arrêt. Il est recommandé de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts par ce manuel.

Chenille

Examiner la chenille. S'assurer qu'elle n'est pas usée ou fendillée, qu'il n'y manque aucun guide, et que les tiges de renfort ne sont pas brisées.

AVERTISSEMENT: Ne pas rouler avec un véhicule dont la chenille est coupée, tordue ou endommagée.

Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un chevalet. Pendant la période de remisage, la chenille ne doit pas être en contact avec le sol.

REMARQUE: Il faut tourner la chenille périodiquement (tous les 40 jours). Ne pas relâcher sa tension.

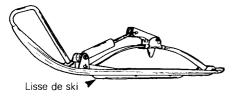
ATTENTION: Pour éviter tout dommagement à la chenille, s'assurer que la température ne dépasse pas 38°C (100°F) à l'endroit de remisage.

Suspension

Enlever la saleté et la rouille. Graisser les roues de support aux raccords de graissage. Essuyer le surplus. Remplacer les glissières usées.

Skis

Nettoyer les skis et leurs ressorts. Graisser les jambes de skis aux raccords de graissage. Vérifier l'état des skis, des lisses et des ressorts. Les remplacer s'ils sont plus qu'à demi-usés.



Commandes

Huiler les articulations du mécanisme de direction. Vérifier la solidité des boulons d'accouplement, des bras de direction et des joints à rotule, etc. Les resserrer au besoin. Huiler les articulations métalliques du frein.

AVERTISSEMENT: Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ ou de frein ni leurs gaines. Ne pas répandre d'huile sur les garnitures de frein.

Vaporiser un enduit protecteur non graisseux sur tous les raccords et les interrupteurs électriques. À défaut, utiliser de la vaseline.

Carter de chaîne

Vidanger le carter et le remplir comme il se doit. Pour vidanger le carter, déposer son couvercle.

Poulie motrice

Vérifier et nettoyer la poulie motrice. S'il s'agit d'une poulie à rouleaux et arbre rond, elle doit être lubrifiée.

AVERTISSEMENT: La lubrification et/ou la vérification de la poulie motrice ne doivent être effectuées que par un concessionnaire autorisé.

Lubrification du moteur et de l'amorceur

L'intérieur du moteur doit être lubrifier afin d'empêcher la formation de rouille sur les parois de cylindre.

Pour effectuer les opérations de remisage (moteur et amorceur), procéder comme suit:

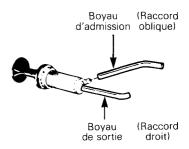
Moteur

- Faire démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il atteigne sa température de fonctionnement normale.
- Arrêter le moteur, déposer le silencieux d'admission, redémarrer le moteur.
- Introduire de l'huile à injection Bombardier dans le diffuseur du carburateur jusqu'à ce que le moteur s'étouffe.
- Déposer la(les) bougie(s) et verser environ 85 ml (3 oz Imp. liq. 3 oz É.-U. liq.) d'huile dans le(s) cylindre(s).
- 5. Faire tourner manuellement le moteur pour permettre au vilebrequin d'effectuer 2 ou 3 révolutions.
- 6. Réinstaller la(les) bougie(s) et le silencieux d'admission.

Ne pas faire fonctionner le moteur pendant la période de remisage.

Amorceur

1. Débrancher le boyau d'admission d'amorceur de l'amorceur lui-même.



 Tenir le boyau plus haut que le réservoir à essence afin d'éviter que l'essence s'écoule.

- En se servant d'un boyau approprié, brancher une extrémité de ce boyau à l'orifice d'admission de l'amorceur et placer l'autre extrémité dans un contenant d'huile à injection Bombardier pour motoneiges.
- 4. Activer l'amorceur de façon à le remplir d'huile.
- 5. Réinstaller le boyau d'admission de l'amorceur à l'amorceur lui-même.

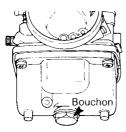
Réservoir et carburateur

Ouvrir le capot et siphonner l'essence du réservoir.

AVERTISSEMENT: L'essence est un liquide inflammable et explosif. Toujours s'en servir dans un local bien aéré. Ne pas fumer.

Pour empêcher la formation de dépôts, il faut assécher complètement le carburateur avant le remisage.

Une fois le réservoir vidé, déposer le bouchon de la chambre du flotteur de carburateur. Vidanger le carburateur et réinstaller le bouchon.



Vérifier tous les conduits de carburant. Les remplacer au besoin.

Châssis

Nettoyer soigneusement le véhicule avec un détersif doux.

ATTENTION: Ne jamais nettoyer les pièces en plastique avec un détersif fort, un solvant, un détergent abrasif ou du diluant à peinture. Toujours utiliser un détersif doux ou de l'alcool isopropyl.

Nettoyer le châssis. Dans le cas des châssis en aluminium, utiliser du détergent pour aluminium et suivre les instructions inscrites sur le contenant.

Si la peinture du châssis est éraflée, faire les retouches nécessaires. Vaporiser de l'enduit protecteur sur les parties non peintes du châssis. Cirer le capot.

ATTENTION: Si le véhicule est remisé à l'extérieur, le recouvrir d'une bâche opaque, sinon les finis tels que le plastique, la peinture, etc., seront avariés par les rayons ultra-violets du soleil ou par la saleté.

Inspection générale

Vérifier les raccords et autres éléments du circuit électrique. S'assurer qu'il n'y a pas de fils dénudés ou d'isolants défectueux. Examiner soigneusement le véhicule et resserrer tous les boulons, écrous ou raccords.

REMARQUE: Déposer la courroie d'entraînement pour la durée du remisage.

MISE EN ORDRE

Pour vous simplifier la tâche, nous avons établi une liste des vérifications que vous ou votre concessionnaire aurez à effectuer après la période de remisage. En vous conformant aux recommandations qui sont faites dans cette section, vous vous assurerez de nombreuses heures de loisirs agréables et peu coûteux avec votre motoneige.

IMPORTANT: Observer les recommandations des passages marqués "avertissement" et "attention" qui s'appliquent aux dispositifs ou aux mécanismes à vérifier. Remplacer les pièces défectueuses avec des pièces d'origine Bombardier ou des équivalents approuvés.

VÉRIFICATIONS À EFFECTUER	PAR LE CONCESSIONNAIRE	•	
VERIFICATIONS A EFFECTUER	PAR LE PROPRIÉTAIRE	0	
Changer la(les) bougie(s)*		0	
Vérifier le niveau d'huile du carter de chaîne		0	
Remplacer le filtre à essence (situé à l'intérieur du	réservoir à essence)	0	
Vérifier la tension et l'alignement de la chenille		0	
Lubrifier la suspension		0	
Vérifier la courroie d'entraînement et l'installer		0	
Vérifier l'état et le fonctionnement du câble de l'acc	célérateur	0	
Vérifier l'alignement des skis et l'état des lisses de ski			
Vérifier les joints d'étanchéité			
Vérifier le câblage (isolations des fils)			
Vérifier l'état du câble du démarreur			
Vérifier la solidité de tous les boulons, écrous et att	aches	0	
Faire le plein d'essence		0	
Remplacer le filtre d'huile à injection (Citation 3500	seulement)	•	
Remplir le réservoir d'huile du système à injectior	(Citation 3500 seulement)	•	
Vérifier l'état et le fonctionnement du frein		•	
Régler l'allumage		•	
Vérifier les poulies, les nettoyer et les lubrifier	,	•	
Régler le carburateur		•	
Régler la pompe d'injection d'huile (Citation 3500 s	eulement)	•	
Vérifier l'état et la tension de la courroie du venti	lateur (Skandic 377 seulement)	•	

*REMARQUE: Avant de changer la(les) bougie(s), il est recommandé de démarrer le moteur afin de brûler l'huile de remisage en se servant de la(des) vieille(s) bougie(s).

V

ATTENTION: N'effectuer cette opération que dans un endroit bien aéré.

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT_

REMARQUE: Les causes probables sont inscrites en ordre décroissant de fréquence. La vérification doit par conséquent se faire dans le même ordre.

CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement	Le carburant ne parvient pas au moteur.	Vérifier le niveau d'essence. Vérifier si les conduits ne sont pas obstrués (cause 4).
	2. Moteur noyé.	Déposer les bougies humides et amener le commutateur d'allumage à la position ARRÉT. Faire tourner le moteur manuellement. Installer des bougies neuves. Faire démarrer le moteur de la façon habituelle. Si l'ennui persiste, voir le concessionnaire.
	3. Bougies/allumage	Voir si les bougies sont encrassées ou défec- tueuses. Débrancher les bougies et les sortir. Brancher de nouveau les fils aux bougies et mettre celles-ci à la masse sur le moteur en prenant soin de les tenir éloignées de l'orifi- ce. Effectuer l'opération de la mise en marche du moteur et voir s'îl y a des étincelles. Sinon, remplacer les bougies. Si l'ennui persiste, voir votre concessionnaire.
	Conduits de carburant obstrués (eau ou saleté)	Enlever le filtre à essence et le nettoyer; chan- ger la cartouche filtrante au besoin. Vérifier l'état des conduits et la propreté du réservoir.
	5. Carburateur.	Voir le concessionnaire.
	Trop d'huile dans le carburant.	Voir le concessionnaire.
	7. Réglage de l'allumage.	La synchronisation à l'allumage peut être incor- recte. Voir votre concessionnaire.
	8. Compression du moteur.	Un mélange de carburant trop pauvre peut provoquer l'usure excessive du moteur, causant ainsi une compression insuffisante. Voir immédiatement votre concessionnaire.
Le moteur ne tourne pas manuellement	Moteur grippé.	Consulter votre concessionnaire.

34_____

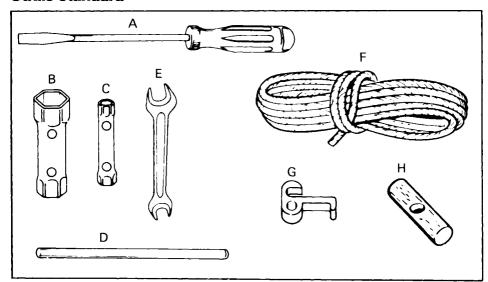
CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS	
Manque d'accélération ou de puissance du moteur	Bougies encrassées ou défectueuses.	Voir la cause no 3 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement".	
	Conduits de carburant obstrués.	Vérifier le conduit de carburant. Voir la cause no 4 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement."	
	3. Carburateurs.	Voir le concessionnaire.	
	4. Allumage.	Vérifier d'abord la cause 3 ("Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement"). Si l'ennui persiste, voir votre concessionnaire.	
	Décompresseur engagé (Citation 3500 seulement)	Vérifier la position du décompresseur.	
	6. Moteur.	Si vous ne pouvez déterminer exactement la cause, voir le concessionnaire.	
Le moteur a des retours de flamme	Bougies défectueuses.	Vérifier la cause no 3 ("Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement").	
	2. Surchauffe.	Mélange de carburant trop pauvre. Voir le concessionnaire.	
	3. Allumage incorrect.	Voir le concessionnaire.	
Le moteur n'atteint pas sa vitesse maximale	Courroie d'entraînement.	Vérifier si elle est usée ou défectueuse. La remplacer au besoin.	
	Mauvais réglage de la chenille.	Vérifier la tension et l'alignement de la chenille. Ajuster selon les spécifications. Voir Entretien.	
	3. Moteur.	Vérifier les causes 1 à 5 ("Manque d'accéléra- tion ou de puissance du moteur").	
	Mauvais alignement des poulies.	Voir le concessionnaire.	

.35

OUTILS_

L'équipement standard de chaque motoneige neuve comprend une trousse à outils: tournevis, clés, câble de secours de démarrage, etc...

Outils standard



- A. Tournevis
- B. Douille 21 / 26 mm
- C. Douille 10 / 13 mm
- D. Poignée de douille
- E. Clé angulaire 10/13 mm
- F. Câble de démarreur
- G. Pince de démarrage d'urgence (Citation 3500)
- H. Poignée de câble de démarreur

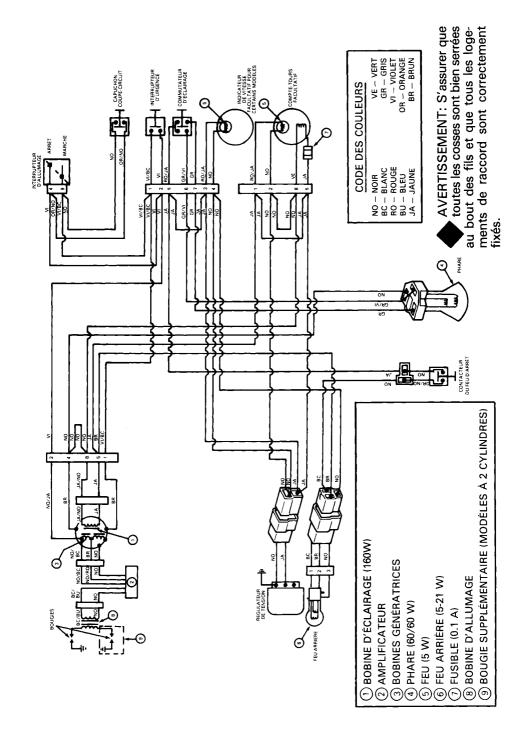
FICHE TECHNIQUE_____

	CITATION 3500	SKANDIC 377
MOTELLD		
MOTEUR Type	277	377
Nombre de cylindres	1	2
Alésage	72 mm (2.83'')	62 mm (2.44'')
Course	66 mm (2.60")	61 mm (2.40")
Cylindrée	268.7 cm ³ (16.4 po ³)	368.3 cm ³ (22.47 po ³)
Taux de compression	6.7:1	6.9:1
(corrigé)	7500 +/	7500 40 (000
Régime maximum Type de carburateur	7500 tr/mn VM 34	7500 tr/mn VM 34
Réglage du carburateur:	V IVI 54	VIVI 54
mélange du ralenti	1 1/2 tour	1 1/2 tour
ralenti	1100-1300 tr/mn	1800-2000 tr/mn
Couples de serrage:		
 écrous de culasse 	22 N•m (16 lb-pi)	22 N•m (16 lb-pi)
 écrous de carter 	22 N•m (16 lb-pi)	M6 9 N∙m (6 lb-pi) M8 22 N∙m (16 lb-pi)
 écrou de volant 	85 N•m (62 lb-pi)	85 N•m (62 lb-pi)
magnétique	05 (V-III (02 Ib-pi)	03 N-III (02 IB-pi)
écrou de ventilateur		65 N•m (48 lb-pi)
 écrous support moteur/ 	22 N•m (16 lb-pi)	38 N•m (27 lb-pi)
carter		
 boulons de collecteur d'échappement 	22 N•m (16 lb-pi)	22 N•m (16 lb-pi)
CHĀSSIS Longueur hors tout	249 cm (98")	289 cm (114'')
Largeur hors tout	92.7 cm (36 1/2")	96.5 cm (38")
Hauteur hors tout	100.3 cm (39 1/2")	108 cm (42 1/2")
Écartement des skis	82 cm (32 1/4")	82 cm (32 1/4")
(centre en centre)		
Alignement des skis	3.0 mm (1/8")	3.0 mm (1/8'')
(divergence) Couples de serrage:		
boulon jambe de ski/	60 N•m (45 lb-pi)	60 N•m (45 lb-pi)
bras de direction	·	
 boulon guidon/ colonne de direction 	26 N•m (19 lb-pi)	26 N•m (19 lb-pi)
Poids (à vide)	156.5 kg (345 lb)	188 kg (416 lb)
	5000 3 (005 3)	7570 2 (4475 2)
Surface portante Pression au sol	5838 cm ² (905 po ²) 2.62 kPa (.381 lb/po ²)	7579 cm² (1175 po²) 2.44 kPa (.354 lb/po²
ROUAGE	2.02 Ki a (.301 lb/ p0-/	2.44 Ki d (.001 ib) po
D'ENTRAÎNEMENT		
Chenille:		
largeur	38.1 cm (15")	38.1 cm (15")
longueur	269.2 cm (106")	353 cm (139")
tension		e la glissière et le rebord intérieur de la chenille.
alignement		des guides de chenille et les glissières.
Rapport d'engrenages	15/34	14/35
Courroie d'entraînement		
— numéro	414 3758 00	414 3758 00
 largeur MAX. 	33.3 mm (1 5/16")	33.3 mm (1 5/16")
- largeur MIN.	30.1 mm (1 3/16")	30.1 mm (1 3/16'') 200 mL (7 oz)
Contenance du carter de	200 mL (7 oz)	

TYPE 277 TYPE 377 CIRCUIT ÉLECTRIQUE Éclairage (puissance) 160 watts Ampoule: 60/60 W phare - arrière/arrêt 5/21 W 5W (facultatif pour certains modèles) indicateur de vitesse Bougie N.G.K. BR8ES type .4 mm (.016") écartement Réglage de l'allumage: Direct 2.3 mm (.090") (19°) 2.31 mm (.090") (20°) marque de réglage (A.P.M.H.) Indirect: 2.6 mm (.102") (19°) 6000 tr/mn réglage à la lampe stroboscopique **CARBURANT** Type d'essence Ordinaire avec ou sans plomb Contenance du réservoir – SI 28.4 litres Imp. 6.25 gal 7.5 gal - É.-Ū. Huile à injection (Citation 3500) huile à injection pour motoneige Bombardier tvpe contenance du réservoir 2.55 L - SI - Imp. 90 oz 86 oz — É.-Ū. Essence/huile pré-mélangée (Skandic) - type huile à injection pour motoneige Bombardier rapport FREIN À disque Type Épaisseur minimum 3 mm (1/8") des garnitures Réglage de la manette Distance d'au moins 13 mm (1/2") entre la manette et la poignée du guidon lorsque le frein est actionné à fond.

Bombardier Inc. se réserve le droit d'effectuer des changements dans le dessin et les caractéristiques de ses véhicules, et/ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer lesdites opérations sur les véhicules déjà fabriqués.

38 _____



UNITÉS DE BASE

MESURE	UNITÉ	SYMBOLE
longueur	mètre	m
masse	kilogramme	kg
liquide	litre	L
température	Celsius	°C
pression	kilopascal	kPa
couple de serrage	Newton mètre	N∙m
vélocité	kilomètre par heure	km/h

PRÉFIXES

PRÉFIXE SYMBOLE SIG		SIGNIFICATION	VALEUR
kilo	k	mille	1,000
centi	С	un centième de	0.01
milli	m	un millième de	0.001

^{*}LES MESURES INTERNATIONALES DU SYSTÈME MÉTRIQUE (SYSTÈME INTERNATIONAL) ONT POUR ABRÉVIATION "SI" DANS TOUTES LES LANGUES.



NOTES____

CHANGEMENT D'ADRESSE/ TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

Tout changement d'adresse ou tout transfert de propriété doit être signalé au fabricant. Pour ce, remplir et retourner la carte appropriée.

AVIS À TOUS LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES: Lors d'un transfert de propriété, assurez-vous de recevoir, de l'ancien propriétaire, la carte d'enregistrement de garantie du véhicule (copie cartonnée). Aussi, inclure une photocopie de cette carte d'enregistrement avec le formulaire du transfert de propriété.

HANGE	MENT D'ADRESSE		
NUMÉ	RO DE SÉRIE DU VÉHICU	JLE	
NCIENNE	ADRESSE:		
		NOM	
	NO	RUE	APP.
	VILLE	ÉTAT/PROVINCE	CODE POSTAL
10UVELLI	ADRESSE		
		NOM	
	NO	RUE	APP.
	VILLE	ĖTAT/PROVINCE	CODE POSTAL
TRANSFE	RT DE PROPRIÉTÉ		
NUMÉ	RO DE SÉRIE DU VÉHICI	JLE	
Les c	lroits de propriété de	ce véhicule sont transfére	és
DE:			
		NOM	
	NO	RUE	APP.
	VILLE	ÉTAT/PROVINCE	CODE POSTAL
À:		NOM	
		NOM	
	NO	RUE	APP.
1	VILLE	ĖTAT/PROVINCE	CODE POSTAL

BOMBARDIER INC. CENTRE D'ADMINISTRATION DE LA GARANTIE VALCOURT, QUÉBEC CANADA, J0E 2L0
BOMBARDIER INC. CENTRE D'ADMINISTRATION DE LA GARANTIE VALCOURT, QUÉBEC CANADA, JOE 2LO